

# ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

*Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal*

43, boulevard de Magenta 75010 Paris – TEL 01 53 38 99 99 - FAX 01 53 38 99 84 – E MAIL [abujamal@free.fr](mailto:abujamal@free.fr)

[www.mumiabujamal.net](http://www.mumiabujamal.net)

Après l'audience de la Cour d'Appel Fédérale de Philadelphie

## ESPOIR ET MOBILISATION

L'affaire Mumia Abu-Jamal vient de connaître un nouveau développement avec l'audition de sa défense le 17 mai dernier par la Cour d'Appel Fédérale de Philadelphie. Pour la première fois depuis 25 ans, la justice américaine acceptait d'examiner des requêtes portant sur le non-respect des droits constitutionnels de l'accusé et les discriminations raciales qui ont présidées à sa condamnation à mort. C'est devant une salle d'audience archi comble, réunissant 200 personnes, que les juges, les avocats de la défense et de l'accusation (Ministère public) ont échangé des propos sans complaisance durant deux heures. La question centrale a porté sur la sélection du jury, l'élimination systématique des jurés noirs, au point que l'accusé s'est retrouvé face à un jury composé de 11 jurés blancs et d'un seul noir. L'accusation s'est contentée de faire profil bas sur cet état de fait et de plaider qu'en tout état de cause les délais de recours étaient frappés de prescription. Pour leur part, Maître Robert R. Bryan et toute l'équipe de défense ont démontré, preuves à foison, les discriminations qui ont entaché le procès de 1982. L'avocate de l'organisation anti-raciste NAACP est même venue témoigner à la barre de cette réalité dont sont victimes de manière récurrente les minorités et particulièrement la minorité noire.

La présence dans l'auditoire de militants, de personnalités et d'élus américains soutenant Mumia, avec à leurs côtés les délégations française et allemande, mais également des juristes, des journalistes, de Maureen Faulkner (veuve du policier assassiné) accompagnée de l'ancien procureur Mc Gill et du policier Costello représentant le syndicat d'extrême droite FOP (Ordre Fraternel de la police) montrait l'enjeu de cette nouvelle étape judiciaire.

A l'écoute des interventions des trois juges qui ont questionné les deux parties sans relâche et avec une parfaite maîtrise de l'affaire, il est difficile de se faire une opinion, encore plus de se hasarder à un pronostic. L'issue reste incertaine mais personne ne pourra désormais dire ne pas savoir dans quelles conditions de haine raciste et politique le procès de 1982 s'est tenu. En terme de prononcé du jugement, aucune date n'a été fixée par la Cour.

Avec plus d'un millier de manifestants devant le palais de justice de Philadelphie, la mobilisation était au rendez-vous, tout comme la présence de très nombreux médias qui ont marqué de l'intérêt à la présence et aux déclarations de la délégation française (\*).

Si l'espoir demeure, la mobilisation internationale ne doit pas faiblir car elle reste le plus sûr moyen de faire entendre aux autorités américaines l'exigence de justice et de liberté légitimement revendiquée par Mumia Abu-Jamal depuis un quart de siècle.

Pour le Collectif Unitaire National,  
Jacky HORTAUT

(\* ) Claude Guillaumaud-Pujol, Mireille Mendès-France, Marina Rajewski, Dirarapha Diallo-Gibert, Jacky Hortaut.